



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

Travaux de réhabilitation du toboggan aquatique intérieur du centre aquatique de Châtelailon-plage.

Maître d'ouvrage :

Ville de CHATELAILLON-PLAGE
Direction des Services Techniques
20, Boulevard de la Libération
17340 CHATELAILLON-PLAGE

Etendue de la consultation :

Marché à procédure adaptée lancée en application des articles 28, 40 du Code des Marchés Publics.

Acte d'engagement

1 ARTICLE 1 : CONTRACTANT :

Je soussigné , Nous soussignés ¹: (Nom, Prénom, Qualité)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Agissant au nom et pour le compte de(s) l'Entreprise(s) (- en tant que mandataire du groupement d'Entreprises-) ¹

.....
.....
.....
.....
.....

Faisant élection de domicile à :

.....
.....
.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....
.....

- ² Numéro INSEE :
- ² Numéro d'identité d'établissement SIRET :
- ² Code d'activité économique principale :
- ² Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir :

- Etabli la déclaration prévue à l'article 45 du Code des marchés publics
- Pris connaissance de l'entier dossier d'appel d'offres (DCE)
- Visité les installations concernées et apprécié sous ma (notre)³ seule responsabilité la nature et la difficulté des prestations prévues .

M'engage (nous engageons ¹), sans réserves, conformément aux stipulations du DCE , à exécuter les prestations aux conditions ci-après, l'offre ainsi présentée ne me liant (ne nous liant ¹) que si l'acceptation est notifiée par le Maître d'Ouvrage, dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres

Dans les pièces contractuelles, le contractant (Entreprise individuelle ou groupement) est désigné par le terme générique : « Le Titulaire »

¹ Rayer la mention inutile
² A compléter par chaque entreprise en cas de groupement
³ Rayer la mention inutile

2 ARTICLE 2 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ**2.1 PIÈCES JOINTES****2.1.1 PIÈCES INCLUES DANS LE DCE**

N° Pièces	Nature des pièces
0	Règlement de la consultation (RC)
1	Acte(s) d'engagement complété(s) et signé(s) par l'Exploitant
2	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
3	Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
4	La décomposition du prix forfaitaire annuel complété et signé par le titulaire.

Le Titulaire devra s'assurer à tout moment, de la concordance de ses prestations avec les normes, lois et décrets en vigueur à la date de son offre puis, par la suite à la date de réalisation des ouvrages.

Les pièces des paragraphes 2.1 et 2.2 prévalent dans l'ordre hiérarchique décroissant en dehors des pièces n'ayant pas valeur contractuelle.

3 ARTICLE 3 : DUREE - DELAIS D'EXECUTION :**3.1 DELAIS D'EXECUTION**

L'ensemble des travaux devra être exécuté dans un délai maximal de 4 semaines à compter du 3 septembre 2012.

4 ARTICLE 4 : CONDITIONS ECONOMIQUES - REVISIONS

Les prix sont établis aux conditions économiques du mois fixé pour la remise des offres soit mars 2012.

5 ARTICLE 5 : MESURES DE CONTRAINTES - DECHEANCE - PENALITES - RESILIATION

Si le Titulaire est défaillant, la Collectivité pourra appliquer les pénalités prévues à l'article 13 du CCAP.

6 ARTICLE 6 : ELECTION DE DOMICILE :

Le Titulaire déclare faire élection de domicile à l'adresse indiquée, par lui, en tête du présent document.

Toutes correspondances, notifications et règlements lui seront expédiés à cette adresse.

En cas de changement d'adresse du Titulaire, non communiqué à la Ville, (par LR+AR), les notifications seront valablement faites par la Ville par affichage municipal.

7 ARTICLE 7 : PRIX REMIS

Suivant les définitions des prestations figurant au CCTP :

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE SELON DETAIL JOINT A ANNEXER.

	En chiffres	En lettres
Montant HT en €		
Montant de la TVA en €		
Montant TTC en €		

8 ARTICLE 9 : REGLEMENT DES PRESTATIONS

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit (RIB à joindre) :

- du compte ouvert au nom de :
- sous le numéro :
- à :

9 ARTICLE 10 : JUGEMENT DES CONTESTATION

Les contestations éventuelles qui s'élèveraient entre le titulaire et la Collectivité au sujet du marché seront soumises au tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve située la Collectivité, soit le Tribunal Administratif de Poitiers.

Le titulaire affirme, sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à ses torts exclusifs, que la ou les Société(s) pour laquelle (lesquelles) il intervient ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 Avril 1952 dont les dispositions ont été remplacées par celles de l'article 56 de la loi n° 78.753 du 17 Juillet 1978 .

10 ARTICLE 11 : LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN

Je certifie (nous certifions) sur l'honneur que les travaux seront réalisés par des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et L 620.3 du Code du Travail.

Fait en un seul original

à _____

le _____

mention manuscrite
"lu et approuvé"
signature(s) et qualité

Entreprise : _____

le _____

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A CHATELAILLON PLAGE

le _____

CHATELAILLON-PLAGE :

Toboggan centre aquatique

- Numéro de compte :
- Ouvert au nom de :
- Banque : (Nom et adresse) :.....

Fait à : le

LE MANDATAIRE COMMUN :

(Cachet, qualité et signature)

LES ENTREPRISES

(Cachets, qualité et signatures)

CAS DE SOUS -TRAITANCE

Annexe à l'acte d'engagement

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de règlement.

Les documents à fournir par le sous traitant, à joindre à la présente annexe, figurent à l'article 12.2 du CCAP

L'entreprise(ou groupement d'entreprises représentées par leur mandataire commun) titulaire du :

- Marché : Exploitation et maintenance des points lumineux du domaine public communal de la Ville.
- Objet : Demande d'acceptation d'un sous traitant

Prestations sous-traitées :

- Nature :

.....
.....
.....

- Montant des travaux sous traités (en €)

En chiffres :

En lettres :

.....
.....
.....

- Montant TVA incluse revenant au sous-traitant (en €):

En chiffres :

En lettres :

.....
.....
.....

Sous - traitant :

- Nom, raison ou dénomination sociale
:.....
:.....
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
:.....
:.....
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
:.....
- Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers
:.....
- Adresse :.....
:.....
:.....
- Compte à créditer : (Banque, adresse, numéro de compte)
:.....
:.....
:.....

Conditions de paiement du sous - traitant :

- Les conditions de règlement du sous traitant sont définies par l'article 12 du CCAP
- En cas de paiement direct, y compris pour les acomptes, les sommes versées au sous traitant viennent en déduction de celles dues au Titulaire.